



IGS-RH
INSTITUT DE GESTION SOCIALE



GROUPE IGS

ÉCOLE EN RESSOURCES HUMAINES
RECONNUE PAR L'ÉTAT

L'IGS-RH, RÉVÉLATEUR DE TALENTS

SOUTENEZ L'IGS-RH GRÂCE À LA TAXE D'APPRENTISSAGE



NOUS SOUTENIR, C'EST CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

LES MISSIONS CONSEILS

Chaque année, nos étudiants en 5^{ème} année travaillent sur des commandes formulées par nos entreprises partenaires, du diagnostic à la proposition de solutions concrètes (exemple : Enquête « Qualité de Vie au Travail » pour Berger Levrault).



LES PROJETS COLLECTIFS

Pendant 3 mois, nos étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année se confrontent à la gestion de projet en organisant de A à Z un événement RH sur une thématique d'actualité (exemple : travailler ensemble quelles que soient nos croyances).



« LEARNING EXPEDITION »

Nous permettons à nos étudiants la possibilité de suivre 2 semaines de cours en anglais à Dublin durant leur formation. Au programme, visites et cas réels d'entreprises dans le but d'appréhender les réalités culturelles, les pratiques sociales et d'être en mesure de questionner sa propre culture et ses propres fonctionnements (exemples de visite : Facebook, Nivea, South Dublin Council).

COMMENT VERSER VOTRE TAXE ?

1

Choisissez votre organisme collecteur (OCTA)

2

Versez la part « hors quota », catégorie A et B

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312739J**
et les coordonnées de **l'IGS-RH Toulouse**
186 route de Grenade, 31700 Blagnac

3

Vous souhaitez nous soutenir au maximum ?
Versez la part « quota »

Ecrire sur le bordereau le numéro **UAI 0312332S**
et les coordonnées de **CFA Campus IGS Toulouse**
186 route de Grenade, 31700 Blagnac

NB : Il est important d'indiquer ces informations précises pour assurer le versement de l'OCTA à l'IGS-RH et au CFA Campus IGS, avant le 28 février 2019. En cas d'erreur, ces sommes ne nous seront pas reversées.

NOTRE SERVICE RELATIONS ENTREPRISES VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES



Vous avez un projet de recrutement ou de formation (stagiaires/alternants) et/ou souhaitez développer votre marque employeur ?

Notre service relations entreprises vous accompagne dans la mise en œuvre de votre projet. Accédez dès à présent à notre réseau des diplômés en vous connectant sur



Vous souhaitez être accompagné(e) dans votre démarche de versement de la taxe d'apprentissage ?

Notre service relations entreprises vous accompagne pour comprendre le versement de la taxe et remplir le bordereau ainsi que pour la simulation de votre calcul.

Votre contact : Sandrine Merino, 05 31 08 70 78, smerino@groupe-igs.fr

